

aristocratiques ; aucune postulante ne pouvait être admise si elle ne justifiait de la noblesse de son extraction. Jusque vers le milieu du dernier siècle, c'est-à-dire jusqu'à la réorganisation du prieuré, la preuve testimoniale suffit ; mais, par arrêt du conseil du roi de 1754, la preuve écrite fut exigée pour 5 quartiers. Au mois de novembre de l'année suivante, Louis XV permit aux chanoinesses de porter, commemarque honorifique « sur leur robe et en baudrier un cordon rouge avec une croix émaillée à 8 pointes, couronnée d'une couronne de comte fermée à la royale, ayant en cœur un médaillon portant l'effigie de la Vierge avec cette légende : *Voti nobilis insignia*, et au revers un autre médaillon portant l'effigie de saint Denis avec la légende : *Auspice Galliarum patrono*, cantonnée de quatre fleurs de lis d'or ».

En 1764, Alix ne comptait que 24 dames ; un peu plus tard, 36, et, en 1785, 43, en comprenant dans ce nombre les 2 dignitaires, la prieure qu'on appelait *madame l'abbesse*, et la sacristine, ainsi que 2 chanoinesses honoraires. La moitié à peu près des chanoinesses jouissaient de prébendes, les autres étaient entretenues directement aux frais de leur familles. Les revenus de la maison, dont les antiques dotations avaient été détournées dans le cours du xv^e siècle et pendant les guerres de religion du xvi^e, ne pouvaient subvenir seuls à l'entretien d'un personnel relativement aussi considérable.

Le petit document reproduit ci-après fait connaître quelles étaient les possessions foncières du prieuré en 1409, quels cens, quels services, quels droits en nature ou en argent lui devaient annuellement ses tenanciers dans les paroisses de Marcy, de la Chasagne, de Limas, de Dareizé, de Charnay, de Morancé et de Saint-Loup. A ce titre, il est déjà fort curieux ; mais son intérêt capital est surtout philologique.

II

On sait que le Lyonnais fait partie d'un vaste territoire qu'on ne peut classer ni dans la langue d'oc ni dans la langue d'oïl. Le dialecte qu'on y parlait tenait des deux langues et avait, en outre, des caractères particuliers ; par cela même il est intéressant